

Description

Le régisseur ou la régisseuse technique de spectacle assurent et coordonnent la réalisation technique des manifestations culturelles, artistiques (concerts, spectacles, festivals, etc.) et professionnelles (assemblées générales, conférences, etc.). Ils se spécialisent dans le domaine de la scène (infrastructures, sonorisation, décors, etc.) ou de la lumière (éclairage, projections, etc.).

Leurs principales activités consistent à :

Réalisation technique d'une manifestation

- élaborer des plans techniques (câblage, appareillage, puissance électrique, charges, communication de données, etc.) et des dossiers de production (agencement, personnel, équipements, etc.) selon les demandes des clients (réalisateurs, directeurs artistiques, agences événementielles, etc.);
- planifier les ressources nécessaires concernant les aspects techniques de la manifestation (personnel, matériel, logistique, etc.) selon une gestion économique et durable;
- établir un budget et contrôler les coûts;
- assurer la sécurité technique de la manifestation pour le public et les collaborateurs (respect des dispositions légales, autorisations, analyse des dangers et des risques, etc.);
- coordonner les processus de travail et donner les instructions aux collaborateurs;
- assurer le montage, le démontage et l'exploitation des installations scéniques;

Orientation Scène

- concevoir et établir les plans de scène (disposition des éléments du décor et de sonorisation, des accessoires, etc.);
- installer et manœuvrer différents systèmes de machines (rails, grue, trépied) permettant la mise en place et le déplacement de la scénographie et des décors;
- planifier, construire, assembler, ajuster, monter, fixer et réparer les éléments de scène;
- planifier le travail en hauteur et les systèmes d'accroche pour les différents éléments (haut-parleurs, projecteurs, etc.), faire contrôler la qualité technique du montage par des experts;
- configurer et faire fonctionner des effets spéciaux (fumée, éléments pyrotechniques, etc.) de manière sécurisée;

Orientation Lumière

- concevoir et établir les plans d'éclairage (emplacements optimaux, projecteurs adéquats, filtres couleur, calcul du poids, etc.) et les mettre en service;
- créer et programmer des atmosphères et des effets lumineux en fonction des différentes phases du spectacle;
- configurer et faire fonctionner des effets spéciaux visuels (lasers, pyrotechnie, etc.) de manière sécurisée.

Environnement de travail

Les régisseurs techniques de spectacle exercent leurs activités dans le cadre de festivals, de concerts, de tournages de films, de télévisions, de spectacles événementiels, etc. Ils ont des horaires irréguliers et travaillent souvent en déplacement, le soir et en fin de semaine dans un environnement parfois bruyant (foule, musique, etc.). Ils se retrouvent souvent sous pression (délais, imprévus, etc.) et doivent respecter les prescriptions en matière de sécurité. Ils collaborent avec les différents acteurs impliqués (artistes, clients, autorités, fournisseurs, techniciens, etc.), coordonnent les demandes et planifient les tâches.

Formation

La formation de régisseur ou régisseuse technique de spectacle s'acquiert en emploi dans l'une des orientations suivantes: scène ou lumière.

Lieux

- Lausanne (dès août 2023);
- Zurich (enseignement en allemand).

Durée

- Lausanne: en cours de définition.
- Zurich: 2 ans.

Conditions d'admission

- certificat fédéral de capacité (CFC) dans le domaine de la technique du spectacle, diplôme du degré tertiaire ou titre jugé équivalent et pratique professionnelle d'au moins trois ans axée principalement sur les domaines de la scène et/ou de la lumière;
- ou CFC dans un autre domaine ou titre jugé équivalent et pratique professionnelle d'au moins cinq ans axée principalement sur les domaines de la scène et/ou de la lumière.

Titre obtenu

- brevet fédéral de régisseur ou de régisseuse technique de spectacle, avec mention de l'orientation.

Contenu

- organisation technique d'une manifestation (élaboration de concepts pour les équipements et la construction, établissement d'un budget et d'un dossier de production, etc.);
- établissement des plans techniques (installation d'une infrastructure de réseau stable, vérification et adaptation de l'infrastructure sur le lieu de la manifestation, etc.);
- sécurité (respect du cadre légal, établissement d'un concept de sécurité technique relatif à la manifestation, etc.);
- gestion des équipements techniques de la scène (orientation "scène": construction des éléments de scène, planification des éléments scénographiques, etc.);
- gestion des équipements techniques de l'éclairage (orientation "lumière": création d'atmosphères lumineuses, coordination des éclairagistes, etc.).

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Sens technique
- Habileté manuelle
- Esprit méthodique
- Bonne représentation spatiale
- Aptitude à travailler en équipe
- Autonomie et débrouillardise
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Résistance nerveuse

Perspectives professionnelles

Les possibilités d'emploi dans le monde du théâtre, de la télévision et du cinéma sont limitées, mais avec une bonne pratique et en se faisant connaître dans le milieu, le technicien ou la technicienne du spectacle peuvent être très demandés. S'ils sont attachés à un théâtre, ils peuvent devenir chefs d'équipe puis directeurs techniques.

Perfectionnement

Les techniciens du spectacle peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours et séminaires offerts par les organisations professionnelles;
- diplôme d'ingénieur-e du son (formation privée), 2 ans en emploi ou 1 an à plein temps, Genève;
- certificat d'assistant-e audio, formation modulaire en cours d'emploi, 2 ans, Lausanne;
- brevet fédéral de technicien-ne du son, formation modulaire en cours d'emploi, 2 ans, Lausanne.

Ils ont aussi la possibilité de se perfectionner en travaillant dans divers théâtres et avec plusieurs régisseurs de scène afin de se familiariser avec des pratiques et des sensibilités différentes.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Éclairagiste/Éclairagiste
- Régisseur de scène/Régisseuse de scène
- Technicien Audiovisuel BF/Technicienne Audiovisuel BF
- Technicien du son BF/Technicienne du son BF
- Techniscéniste CFC/Techniscéniste CFC

Adresses

Association romande technique organisation spectacle (artos)
Avenue de Morges 26
1004 Lausanne
Tél.: 021 621 80 60
<http://www.artos-net.ch>

Association suisse des techniciens de théâtre et de spectacle (SVTB/ASTT)
Mainaustrasse 30
Case postale
8034 Zurich 34
Tél.: 044 388 74 84
<https://www.svtb.ch>